

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

En 2020, l'URPS kiné IDF a proposé une expérimentation sur **la kinésithérapie en pratique avancée** à l'ARS IDF qui l'a soutenue – je l'en remercie.

Aujourd'hui, nous souhaitons faire avec vous, un point sur ce projet. Compte tenu de la pandémie, nous avons réellement commencé le travail en 2022, même si nous avons engagé des consultations en 2021. Je souligne qu'à ce jour, nous avons travaillé, comme nous l'a demandé l'ARS, sur une « **preuve de concept** ». Il n'y a donc pas encore de kinésithérapeutes en pratique avancée qui exercent sur le territoire Francilien mais une démarche en cours.

Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?

Avant de vous indiquer les raisons profondes, je souhaite rappeler deux points, même s'ils peuvent paraître évidents :

1/ le premier est que la mission des URPS est «de participer à l'organisation de l'exercice professionnel et notamment en ce qui concerne les nouveaux modes d'exercice » : travailler sur ce sujet est au cœur de nos missions,

2/ le deuxième est un rappel de ce que sont « les pratiques avancées ». Telles que définies par la loi ? ce sont :

- a) Des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage ;
- b) Des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique ;
- c) Des prescriptions de produits de santé non soumis à prescription médicale obligatoire, des prescriptions d'exams complémentaires et des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales. Le professionnel agissant dans le cadre de la pratique avancée est responsable des actes qu'il réalise dans ce cadre.

Ces deux points étant posés, la réflexion qui nous a conduit à porter ce projet se déroule facilement, sur la base de 3 constats, et une convergence :

Le premier constat est que le monde de la santé est sous tension, il l'est dans son ensemble même si c'est de manière différenciée pour chacune des professions – je ne m'y attarderai pas. Mais c'est un élément de contexte qui nous interpelle. Le besoin de soins, lui, ne va pas décroître. Alors, comment répondre de manière efficace à cette situation ?

Le deuxième constat est que les « jeunes » et plus largement une partie des professionnels, si on en croit les médias et les sociologues, sont en recherche de sens au travail. Sans entrer dans les détails, on connaît les pénuries de vocation et de recrutement : nous ne pouvons pas ne pas y être attentifs : qu'est-ce qui motive à s'engager dans une profession de soin aujourd'hui ? pourquoi cet engagement semble s'effriter même en kinésithérapie, avec un taux d'abandon au sein des études et à l'entrée dans la vie professionnelle déjà pour certaines filières.

Le troisième constat est que de nouvelles organisations de soins émergent et les anciennes se transforment. L'URPS kiné IDF accompagne ces évolutions, que ce soit le virage ambulatoire, l'ouverture des plateaux techniques des SMR, les maisons de santé et les Communautés Professionnelles Territoriales de santé.

Enfin, la convergence, c'est que la kinésithérapie en pratiques avancées nous semble :

- Être une réponse utile au besoin de soins, par une meilleure connaissance de l'Offre de rééducation et de pouvoir de mobilisation de celle-ci.
- Être de nature à motiver les kinésithérapeutes lesquels, durant une longue vie professionnelle, souhaitent connaître des évolutions, apprendre, ou travailler autrement sans s'éloigner du soin.
- Enfin, s'inscrire dans cette tendance de communauté de soins qui permet d'organiser le «faire ensemble » plutôt que « chacun dans sa ligne ». C'est aussi ce qui apporte du sens au travail.
- Le tout participe à l'amélioration de la qualité des soins qui nous motive tous et dont les usagers sont à juste titre demandeurs.

Je me permets d'appuyer ce point par le retour d'expérience que nous retirons de la crise Covid. Ces mois ont été éprouvants pour beaucoup, les « soignants » ont été applaudis : quelles suites positives en retirons nous ? Pour ceux qui se sont impliqués dans les établissements de santé (MCO SMR ou Ehpad), dans les centres covid puis dans la mise en œuvre de la vaccination, certaines barrières sont alors tombées, nous avons travaillé ensemble, et nous l'avons apprécié ! Comment en tirer bénéfice, retrouver cette posture de travail et l'organiser dans la durée ?

Sur la base de ces constats et de ces grandes lignes, comment avons-nous procédé pour lancer un travail sur les pratiques avancées en kinésithérapie ? Notre démarche, telle que nous allons vous la présenter ce matin, s'est voulue d'écoute méthodologique. Il ne s'agissait pas de revendiquer « voilà les compétences d'un kiné : voilà ce qu'il fera en pratiques avancées » mais de rencontrer les équipes de soins franciliennes dans leurs lieux d'exercices et leur demander leurs besoins et leur vision du KPA. Nous avons également rencontré les représentants des organisations professionnelles concernées.

Nous sommes à la fin de cette phase d'écoute, et, avant de poursuivre l'expérimentation, nous voulons vous dire ce que nous en tirons et avoir un échange avec vous.

La matinée se déroulera ainsi en 4 temps, à la suite desquels il pourra y avoir des questions ou des échanges de points de vue et des propositions – je serai le maître du temps pour que nous soyons sûrs de bénéficier des témoignages de tous nos intervenants que je remercie, pour leur présence, leur présentation de ce matin et pour leur implication dans la durée dans ce projet.

- Je vous présenterai dans un premier temps l'avancement de nos travaux de façon plus détaillée.
- Anthony Demont, kinésithérapeute et docteur en santé publique présentera les principaux résultats sur les services contactés, 4 ont répondu favorablement et 4 autres sont intéressés, ce qui est un bon taux de retour, qui nous permet de répondre au cahier des charges de l'ARS.
- Après la pause, une table ronde permettra aux représentants des services intéressés de témoigner et dire leurs attentes.
- Enfin, nous pourrions bénéficier d'une mise en perspective avec l'intervention du Professeur François DESMEULES, de l'université de Montréal. Il nous présentera un panorama de la pratique avancée à l'échelle internationale.

Notre étape suivante est de mettre en place le GT pour construire la formation de kinés en pratiques avancées – nous avons besoin de vos avis, remarques qui alimenteront le groupe de travail à l'ARS.

Merci de votre attention, de vos contributions et de votre intérêt sur ce sujet matérialisé par votre présence ici aujourd'hui.

Yvan TOURJANSKY
Président